

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/12/2015

Réception par le Prefet : 08/12/2015

Publication : 11/12/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil départemental

N° CG-2015-8-3-1

Séance du vendredi 4 décembre 2015

**DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL
CONVENTION TYPE DE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DES ROUTES
DEPARTEMENTALES HORS AGGLOMERATION**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mme FUCHS, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU la délibération n° CP-2011-3-3-1 du 11 mars 2011 relative à la politique de fauchage différencié,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le modèle de convention-type visant à fixer les modalités de fauchage des accotements des routes départementales situés hors agglomération, annexé à la présente délibération ;

- autorise le Président à signer, avec les personnes privées qui en feront la demande et dont la situation est à même de s'inscrire dans les exigences de sécurité requises pour toutes les interventions sur le domaine public routier départemental, les conventions établies selon ce modèle, et le cas échéant, à procéder aux modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité